



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 26/03/19

Reçu en Préfecture le : 26/03/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 25 mars 2019
D - 2019/82

Aujourd'hui 25 mars 2019, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Madame Delphine JAMET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas GUENRO, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,
Madame Michèle DELAUNAY présente jusqu'à 16h30 et Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 17h00

Excusés :

Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Benoit MARTIN

Dénomination de voies et d'espaces publics

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

En début d'année, les membres de la commission de viographie ont examiné deux nouvelles dénominations concernant une école et un groupe scolaire.

Suite à ces travaux, le Maire propose :

Quartier 1 – Bordeaux Maritime :

La direction et l'équipe enseignante de l'école **LABARDE** située dans le quartier de Bacalan, 156 avenue de Labarde, les parents d'élèves et les associations du quartier, ont exprimé le souhait de **changer le nom de l'école pour la dénommer Ecole Anne SYLVESTRE**, avec l'accord de l'artiste, chanteuse pour adultes et pour enfants née le 20 juin 1934 à Lyon, contactée par l'intermédiaire de son biographe qui réside à Bacalan.

Cet établissement scolaire souffre d'une image négative et d'une « mauvaise réputation » liées à son nom, à une histoire parfois douloureuse et profondément ancrée, situation qui n'a plus lieu d'être dans un quartier qui se transforme.

L'école Labarde participe au programme Réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+) visant à réduire l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire. Elle bénéficie également du Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) destiné à apporter une aide renforcée aux enfants en difficulté au sein des écoles maternelles et des écoles élémentaires. Aussi, la nouvelle identité dont souhaite se doter l'école se construit parallèlement à la refondation de l'éducation prioritaire, en appui du dispositif dont bénéficie l'école dans le cadre du Pacte de cohésion sociale et territoriale de la Ville.

Ce changement de nom s'inscrit dans un processus pour « faire peau neuve », engagé depuis quatre ans, afin d'améliorer en profondeur le climat scolaire entre tous les usagers et de valoriser l'ensemble des actions pédagogiques qui sont menées pour permettre aux parents de se reconnecter avec l'institution, et en miroir faciliter le lien des enfants à l'établissement ; pour faire de cette école un lieu d'éducation pour tous, ouvert aux parents et aux habitants du quartier.

L'école LABARDE est aujourd'hui un lieu d'apprentissage pour les enfants ainsi que pour leurs parents avec différents types d'ateliers animés par les acteurs associatifs et les parents d'élèves eux-mêmes, sur les thématiques de l'alphabétisation, l'informatique, la nutrition et la santé, le théâtre, le jardinage, ... pour une culture commune et partagée, pour faire en sorte que la réussite des élèves et leur épanouissement soit autant possible qu'ailleurs.

De son côté, la Ville a également encouragé ce processus d'évolution de l'école en engageant un vaste chantier de rénovation des bâtiments.

Dans ce contexte, le nom d'Anne SYLVESTRE fait l'objet d'un consensus « entre petits et grands », son répertoire crée un pont entre les générations. D'ailleurs, les enseignants ont entrepris de faire vivre ses textes dans un projet de chorale en lien avec le Conservatoire de Bordeaux, l'artiste elle-même étant partie prenante de cette aventure, dès lors que cette dénomination sera actée.

Quartier 6 - Bordeaux Sud

La Ville de Bordeaux, l'EPA Bordeaux Euratlantique et Bordeaux Métropole construisent le 1er groupe scolaire de la ZAC Bordeaux St Jean Belcier, initialement dénommé Groupe Scolaire Brienne, et qui accueillera les enfants des quartiers du Jardin de l'Ars et de Gattebourse dès la rentrée de septembre 2019.

Il sera situé rue du Jardin de l'Ars et comprendra une école maternelle de 5 classes, une école élémentaire de 9 classes et une salle polyvalente de 140m².

Il s'agit de changer le nom de ce nouveau groupe scolaire en lui attribuant le nom de Simone VEIL, en hommage à celle qui fut la première femme Présidente du Parlement Européen et une grande figure française. De plus, ce groupe scolaire sera situé à proximité du futur pont qui portera le même nom.

En mars 2018, la Ville a sollicité les élus du Conseil Municipal des Enfants (CME), afin qu'ils réfléchissent au nom du nouveau Groupe Scolaire Brienne. Ainsi, les enfants ont sollicité leurs camarades de classe et les enseignants des 22 écoles participantes au dispositif du CME afin de recueillir leurs propositions.

Les jeunes élus ont travaillé en différents groupes autour du nom du nouvel ensemble scolaire à partir des informations qui leur ont été données concernant l'environnement du quartier, afin de situer géographiquement l'école, et dans le cadre d'une réflexion autour de personnalités célèbres.

Si ces propositions vous agréent, Mesdames et Messieurs, je vous demande de bien vouloir les adopter.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 25 mars 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Louis DAVID